



Comité de bon voisinage

Régie d'exploitation du complexe sportif Delson | Sainte-Catherine

Compte rendu

Rencontre du 9 septembre 2024

4^e rencontre du comité de bon voisinage

Date : Lundi 9 septembre 2024

Heure : 18 h à 21 h 15

Lieu : Salle du conseil municipal, Ville de Delson

Membres du comité présents

- › Marc Parent (SOPIAR) - Directeur général, Régie d'exploitation du complexe sportif Delson | Sainte-Catherine
- › Carole Deneault – Citoyenne de Sainte-Catherine
- › Benoît Houle – Citoyen de Sainte-Catherine
- › Luc Lessard – Citoyen de Delson
- › Isabelle St-Pierre – Citoyenne de Delson
- › Karim Mekkaoui – Citoyen de Sainte-Catherine
- › Sophie Noël – Citoyenne de Sainte-Catherine
- › Jean-Michel Pepin – Conseiller municipal de Delson
- › Annick Latour – Conseillère municipale de Sainte-Catherine

Employées municipales présentes

- › Hélène Gingras – Responsable Communications de Delson
- › Véronique Gravel – Directrice des loisirs de Delson
- › Amélie Hudon – Directrice Communications de Sainte-Catherine

Animation

- › Hugo Mimee, Table ronde Participation publique – Coordonnateur du comité de bon voisinage

Résumé des discussions entourant les points à l'ordre du jour

L'ordre du jour se trouve à la fin du compte rendu.

1. Visite au chantier

Les membres du comité ont effectué une visite au terrain, à l'extérieur des clôtures, et en ont profité pour visualiser les travaux en cours et poser leurs questions.

Informations fournies aux membres du comité :

- L'objectif est d'avoir un bâtiment fermé (toit et murs) pour la fin novembre, afin de poursuivre les travaux intérieurs pendant l'hiver.
- Les équipes d'horticulture des deux villes ont visité le terrain et se rencontrent pour convenir de l'aménagement de la bande de 15 mètres située entre le bâtiment et la limite municipale de Sainte-Catherine.

Principaux questionnements des membres du comité et éléments de réponses fournis :

- *Horaire des travaux : Pourquoi le chantier est-il actif un samedi alors qu'il semble fermé le vendredi après-midi?*
Ce sont les conventions collectives du secteur de la construction qui s'appliquent dans ce contexte.
- *Sur le positionnement de la piste cyclable et des différentes connexions entre les tronçons.*
Aucune piste cyclable ne traversera l'îlot boisé. À terme, une piste cyclable longera l'arrière du bâtiment, mais sera séparée des cours arrière des voisins par la bande végétalisée de 15 m.
- *Concernant le prolongement du boulevard George-Gagné (localisation et limite du prolongement).*
Des travaux auront lieu cet automne pour prolonger le boulevard Georges-Gagné Nord jusqu'au complexe sportif. Dans le futur, le boulevard sera prolongé jusqu'à la rue Principale Nord, à une date indéterminée pour le moment.
- *Au sujet de l'emplacement des locaux d'entreposage du matériel sportif dans le bâtiment.*
L'accès se fera par les terrains synthétiques situés à l'extrémité gauche du complexe.
- *Des espaces de bureaux seront-ils disponibles pour les bénévoles?*
Pas de local dédié pour les bénévoles, mais un endroit pourra être mis à leur disposition lorsqu'ils seront présents lors d'événements.
- *Sur la localisation de la piste de course et de marche de 200 m.*
La piste est située en hauteur, au pourtour des terrains de soccer.
- *Concernant l'aménagement du stationnement et les types de cases de stationnement prévues.*
Le stationnement sera situé en façade, loin des résidences.
- *Est-ce que le déplacement des lignes de transport d'électricité d'Hydro-Québec a été envisagé?*

Il serait beaucoup trop dispendieux d'envisager cette option.

- *Au sujet de la propriété de l'îlot boisé (appelé anciennement le boisé d'« exo »)*
L'îlot boisé n'est pas touché par les travaux de construction du Complexe sportif.
- *L'aménagement d'un espace fumeurs extérieur est-il prévu?*
L'espace fumeurs sera aménagé selon les normes en vigueur par rapport au bâtiment principal et sera éloigné des résidences.
- *Concernant l'aménagement paysager extérieur.*
Cet aspect est en cours de planification.
- *Quelle sera la desserte du complexe sportif en transport collectif?*
Le Complexe sportif se trouve aux abords des grands axes de transport collectif.
- *Sera-t-il possible de tenir d'autres types d'activités? Par exemple, un Salon de l'habitation.*
Oui, il sera possible d'organiser des salons ou événements à caractère non sportif. Cependant, cela se fera toujours en fonction de la capacité de charge du revêtement synthétique.
- *Le bassin de rétention pourrait-il être utilisé à d'autres fins? Par exemple, à des fins récréatives.*
Il n'y a pas de plan défini à ce niveau pour l'instant, mais un aménagement similaire au parc Émile-Morin à Delson pourrait être imaginé.

2. Présentation du nouveau gestionnaire de la Régie d'exploitation du complexe sportif Sainte-Catherine et Delson (ci-après nommée « Régie ») et d'un nouveau membre du comité

- M. Marc Parent de l'entreprise SOPIAR se présente et agira à titre de directeur général de la Régie pour la phase 1, soit jusqu'à la livraison du bâtiment, prévue en juin 2025.

3. Présentation d'un nouveau membre du comité

- M. Luc Lessard, citoyen de Delson se présente et sera dorénavant membre du comité.

4. Retour sur la rencontre n° 3

- Aucune question.

5. Poursuite de la discussion entamée au terrain, au sujet des travaux de construction en cours, du déroulement du chantier et des prochaines étapes

Principaux questionnements des membres du comité et éléments de réponses fournis :

- *Est-ce que le Service des Incendies a regardé ou commenté les plans (sorties de secours, points d'intervention, etc.)?*

Oui.

- *Est-ce que l'enfouissement des lignes de transport d'électricité d'Hydro-Québec a été envisagé?*

Non.

- *Au sujet de l'emplacement des équipements de ventilation et de climatisation et leur localisation sur le plan.*

Ces équipements seront installés dans le premier tiers avant du bâtiment, au-dessus des espaces de bureaux.

- *Si le stationnement est complet, y aura-t-il une signalisation à cet effet?*

Non, ce n'est pas prévu.

- *Quelle sera la capacité d'accueil des estrades?*

208 places assises, en plus d'un nombre de places debout qui devra être évalué selon l'aménagement final des éléments accessoires.

- *Est-ce qu'une décision a été prise à savoir si une clôture sera installée entre les propriétés résidentielles de Sainte-Catherine et la bande végétalisée?*

Les équipes d'horticulture des deux villes se rencontrent pour convenir de l'ensemble des aménagements de la bande de 15 m située entre le bâtiment et la limite des terrains voisins. Des propositions seront présentées aux membres du comité de bon voisinage.

- *Est-ce que les résidences voisines seront consultées sur l'aménagement de la bande végétalisée?*

Le comité de bon voisinage sera consulté. Des propositions seront présentées.

- *Des efforts seront-ils faits afin de sensibiliser les conducteurs se rendant au Complexe sportif de ne pas laisser tourner le moteur de leur véhicule?*

La proposition est prise en note.

- *Est-ce que les heures d'opération du Complexe sportif sont déjà décidées?*

La majorité des activités se termineront vers 22 h, mais le Complexe sportif pourrait être ouvert jusqu'à 1 h 30 du matin les fins de semaine.

- *Quel type d'éclairage sera utilisé pour le stationnement?*

Un éclairage en partie surbaissé en raison de la présence des lignes de transport d'électricité au-dessus.

Une attention particulière sera portée afin de réduire les nuisances.

- *Serait-il possible de prévoir des mécanismes de fermeture automatique lorsqu'il n'y a pas d'activités sur une bonne partie de l'éclairage du stationnement?*

À vérifier, mais il est assuré que certains luminaires resteront allumés en tout temps pour des questions de sécurité.

- *Est-ce que les trottoirs du Complexe sportif seront chauffants?*

Non.

Autres explications fournies sur les aspects suivants :

- Intégration de l'œuvre d'art dans le projet, conformément à la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics.
- Étapes menant à l'aménagement de la bande végétalisée de 15 m entre le Complexe sportif et la limite municipale de Sainte-Catherine.

Autres suivis :

- Le chantier progresse bien.
- Aucune plainte n'a été enregistrée à ce jour.
- Deux (2) préoccupations ont été exprimées au sujet du bruit occasionné par l'entrepreneur ayant débuté les travaux au chantier avant 7 h du matin. Des correctifs ont été apportés.
- Une question reçue au sujet de l'installation potentielle d'une clôture entre les propriétés résidentielles de Sainte-Catherine et la bande végétalisée. Des propositions sont à venir dans le cadre de la réflexion sur la bande végétalisée de 15 m.

6. Communications aux voisins du chantier, à la population

Un rappel des principaux outils de communications utilisés à ce jour est effectué :

- Info-Voisins : À noter que seulement 11 personnes se sont inscrites. Il est toujours possible de s'inscrire.
- Infolettre : Toute personne intéressée peut s'inscrire ([s'inscrire à l'infolettre](#)).
- Foire aux questions (section [FAQ](#)) sur le site web.
- Possibilité d'envoyer des questions à la Régie via le site web ([section Contact](#)).
- Capsules vidéo sur le site web (section [Le Complexe : Chantier](#)).
- Caméra pour voir l'évolution du chantier (section [Le Complexe : Chantier](#)) en temps réel (une image chaque 15 minutes).
- Grandes étapes du projet (section [FAQ](#)).
- Page [Facebook](#) de la Régie.

Questions des membres :

- *A-t-on des statistiques de fréquentation du site web de la Régie?*
Oui, elles seront fournies lors de la prochaine rencontre du comité.

Les membres du comité se disent satisfaits et satisfaites des outils de communications utilisés à ce jour.

7. Attentes du comité sur la programmation et les activités du Complexe sportif et recherche d'idées afin de développer le sentiment d'appartenance de la population envers cette nouvelle infrastructure

Des discussions sont débutées et elles se poursuivront lors de la prochaine rencontre.

Les idées et attentes suivantes sont émises :

- Serait-il possible de prévoir quelque chose (à déterminer) pour les résidences les plus proches du Complexe sportif qui auront vécu avec les nuisances du chantier de construction?
- Accès gratuit à la piste de course et de marche intérieure. On souligne qu'il serait dommage pour la population de Delson de devoir payer pour aller courir au Complexe sportif, et de perdre l'accès actuellement gratuit pour aller courir à l'intérieur au Palais du patin.
- Prévoir des activités pour les parents pendant que les jeunes font une activité sportive.
- Prévoir un abonnement familial.
- Planifier un espace repas convivial pour les parents qui attendront les jeunes (par exemple, possibilité de télétravail avec zone wifi, lecture, zone tranquille, etc.).
- Prévoir un espace pour les fêtes et réceptions diverses (possibilité de location).
- Trouver un moyen de favoriser les activités pour les personnes à faible mobilité.
- Envisager des activités intergénérationnelles entre les plus jeunes (garderies) et les personnes âgées.
- Prévoir des journées portes ouvertes du type « Venez essayer une activité gratuitement ».
- Revoir la foire aux idées réalisée par le comité en 2023.
- Garder les abonnements à des prix raisonnables.
- Informer les personnes des possibilités offertes par des fondations (par exemple, fondation Bon départ de Canadian Tire) pour obtenir une bourse en cas de besoins financiers.
- Prévoir une signalisation et des pictogrammes simples, efficaces et universels afin de briser la barrière de la langue et de favoriser le multiculturalisme.
- Former le personnel sur place à être patient, compréhensif, aidant, attentionné et humain afin d'être le plus inclusif possible avec tous les usagers et usagères.
- Simplifier les menus téléphoniques.
- Prévoir des activités sportives multiculturelles pour les garçons et les filles.
- Inciter les adolescentes et les adolescents à donner du temps bénévolement pour animer des groupes.

- Prévoir des périodes d'utilisation des installations par les ligues sportives privées.

Questions des membres :

- *Est-ce que les joueurs et joueuses du Club de soccer Roussillon (CSR) de Delson et de Sainte-Catherine devront payer une tarification différente?*

La différence au niveau de la tarification sera plutôt entre la population résidente (Delson / Sainte-Catherine) et la population non-résidente.

Sondage

- Il est convenu qu'un sondage sera préparé afin de recueillir des idées auprès des organismes et de la population au sujet de la programmation et des activités potentielles du Complexe sportif.
- Ce sondage sera d'abord mis à l'essai par les membres du comité.
- Le sondage sera ensuite diffusé en utilisant différents outils de communications et réseaux (code QR, réseaux sportifs, FADOQ, bibliothèques, centre de services scolaire, etc.).

8. Rédaction des faits saillants de la présente rencontre

Les faits saillants suivants seront diffusés sur le site web de la Régie :

- Les membres du comité de bon voisinage ont effectué une courte visite au chantier, à l'extérieur du site clôturé, de 18 h à 18 h 35;
- Présentation du nouveau gestionnaire de la Régie (SOPIAR) et d'un nouveau membre du comité (citoyen de Delson);
- Retour rapide sur la dernière rencontre du 21 février 2024;
- Les membres ont posé des questions sur les travaux en cours, sur le chantier en général et les prochaines étapes;
- Un suivi a été effectué au sujet des outils de communication qui sont utilisés depuis le début du chantier (Info-voisins, infolettre, capsules vidéo, site web, caméra en temps réel, page Facebook);
- Une discussion a été entamée afin d'avoir des idées sur les façons de développer le sentiment d'appartenance de la communauté envers cette nouvelle infrastructure. Cette discussion se poursuivra à la prochaine rencontre;
- La prochaine rencontre devrait avoir lieu en fin d'année 2024 ou en début 2025.

Suivis et engagements

- Faire un suivi concernant la question d'un citoyen sur la possibilité et le coût lié à l'enfouissement de la ligne de transport d'électricité d'Hydro-Québec (Hugo Mimee).
- Préparer un sondage afin de recueillir des idées au sujet de la programmation et des activités. Faire un essai du sondage auprès des membres du comité.

- Présenter les propositions d'aménagements de la zone végétalisée aux membres du comité.
- Partager les statistiques de fréquentation du site web de la Régie lors de la prochaine rencontre.

Prochaine rencontre

- Compte tenu du bon déroulement des travaux au chantier et des communications qui semblent bien répondre aux besoins actuels de la population, la prochaine rencontre aura lieu en début d'année 2025. Si la situation le requiert, une rencontre pourra être organisée en fin d'année 2024.
- Les membres du comité souhaiteraient discuter de programmation des activités et de tarification dès que des planifications préliminaires seront disponibles.
- Les membres aimeraient avoir un meilleur aperçu des blocs horaires qui seront réservés par le CSR et le Collège Charles-Lemoyne lors d'une prochaine rencontre.

Compte rendu rédigé par Table ronde Participation publique

**Régie d'exploitation du Complexe sportif Delson | Sainte-Catherine
Comité de bon voisinage**

4^e rencontre du comité

Précédée d'une visite au terrain à 18 h

Date : Lundi 9 septembre 2024

Heure : 19 h à 21 h 30

Lieu : Salle du caucus, Hôtel de ville de la Ville de Delson

Ordre du jour

1. Agenda proposé
2. Nouveau mandataire / gestionnaire de la RCSDSC
3. Nouveau membre citoyen de Delson
4. Poursuite de la discussion entamée au terrain, au sujet des travaux de construction en cours, du déroulement du chantier, des prochaines étapes
5. Communications aux voisins du chantier, à la population
6. Attentes du comité sur la programmation et les activités du Complexe sportif - début des discussions qui se poursuivront à la prochaine rencontre
7. Prochaine rencontre
8. Faits saillants de la présente rencontre pour diffusion

